



Communiqué des organisations représentatives de l'académie de Paris

Après trois mois de mobilisations exprimant le rejet massif du projet réforme des retraites, le Président de la République a promulgué le texte, contre l'appel solennel fait par l'intersyndicale unie. Le Président invite les organisations syndicales alors même qu'il l'a refusé quand cela avait un sens.

Aussi, les organisations syndicales de l'académie de Paris refusent de siéger au CSA ainsi qu'à la F3SCT et de ne pas accepter de réunion d'ici le 1er mai pour marquer leur opposition à la réforme des retraites comme à la vision du dialogue social de l'exécutif. Les simulacres de dialogue social se sont retrouvés lors des réunions sur le Pacte, entraînant le départ de toutes les organisations syndicales. A l'échelle de l'académie, les fermetures de lycées se sont faites sans concertation préalable et ont mis devant le fait accompli personnels, élèves et parents. Les organisations syndicales de l'académie de Paris continuent d'exiger le retrait de la réforme des retraites, une augmentation significative du point d'indice sans contrepartie et l'annulation des fermetures de classes et d'établissements parisiens.

Paris, le 17 avril 2023.